



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21096701

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

03 AOUT 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0420 466 294**

Nom

(en entier) : **Elprinta**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Bengalis 5 - 7700 Mouscron**

Objet de l'acte : Remplacement représentant permanent

L'assemblée générale extraordinaire de 6 janvier 2021 prend acte du décès de M. Noël Kemel, le 22 décembre 2020. En conséquent, son mandat de représentant permanent de l'administrateur délégué K.D.N. Invest SA dans la SA Elprinta a pris fin à la date de son décès. Dans ce cadre, l'assemblée générale extraordinaire approuve la décision de nommer comme nouveau représentant permanent de l'administrateur délégué K.D.N. Invest SA pour le mandat dans la SA Elprinta:

Mme. Monique Denys, Tulpenlaan 11 à 8300 Knokke-Heist.

Son mandat a débuté le 22 décembre 2020.

Lu et approuvé,

K.D.N. Invest SA
représentée par Monique Denys
Administrateur délégué

Kemaz SRL
représentée par Pascal Kemel
Administrateur délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)